

BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

CAP CONDUITE ROUTIÈRE

Session 2003

Épreuve Pratique EP 2-1

Poste D

MAINTENANCE D'UN VEHICULE (2 H)
C205, C308

NOTE /7

Numéro du candidat :

MODE DE VALIDATION :

(cocher la case correspondante)

Epreuve ponctuelle terminale

Ce dossier devra être conservé par l'établissement jusqu'à la session suivante, il pourra être communiqué au jury ou à l'autorité rectorale à leur demande.

Les fiches "analyse du travail effectué et d'évaluation" seront toutes transmises au jury académique.

BEP Conduite et Services dans le Transport Routier		Session 2003	
CAP Conduite Routière		Épreuve EP2 : Mise en oeuvre	
Durée : 4 à 6 h	Coeff : CAP 10 - BEP 6	Page 1/6	

MISE EN SITUATION poste D

1-Description de la situation d'évaluation :

- Effectuer la recherche du dysfonctionnement sur 4 batteries à l'établi.
- Effectuer le contrôle puis la mise en charge de 2 d'entre-elles, puis les remonter sur le véhicule ;
- Effectuer l'échange et le réglage du phare AV et contrôler les connexions électriques.
- Compléter le document annexe.

2-Matériel et documentation fournis au candidat :

Documentation ressource	Outillage & matériel	Documents réponses
Pochette de bord (carte grise etc...)	Un porteur ou tracteur avec un feu AV cassé	Fiche de travail.
Manuel du véhicule	De l'outillage divers	
Tableau des Pressions pneumatiques	Lampe témoins	
	Multimètre	
	Contrôleur universel	
	Pèse acide	
	Tablier de protection	
	Réglo-phare.	
	Chargeur de batterie	

BEP Conduite et Services dans le Transport Routier		Session 2003	
CAP Conduite Routière		Épreuve EP2 : Mise en oeuvre	
	Durée : 4 à 6 h	Coeff : CAP 10 - BEP 6	Page 2/6

3- Travail demandé :

Réaliser l'intervention prévue sur le véhicule tiré au sort.

Vous devez :

- Effectuer le diagnostic.
- Procéder à la remise en conformité du véhicule.
- Compléter le document demandé.

Compétences évaluées :

C 2.05, C 3.08.

Compétences évaluées	Le candidat devra être capable de	Indicateurs d'évaluation
C 205 Etablir un diagnostic	Identifier, localiser l'anomalie annoncée ou localiser la partie de structure en dysfonctionnement	Contrôle de l'état des batteries correct. - La cause de la panne sur les batteries est connue.
C 308 Entretien le véhicule	Echanger et régler les organes ou éléments prévus. Effectuer l'entretien courant s'il y a lieu.	- Branchement et mise en charge des batteries conforme. - Mise en place des batteries sur le véhicule.. - Remplacement du phare avant cassé correct. - Respect de la méthode du constructeur. - Respect de la sécurité et de l'organisation.. - Fiche de travail complétée..

BEP Conduite et Services dans le Transport Routier		Session 2003	
CAP Conduite Routière		Épreuve EP2 : Mise en oeuvre	
	Durée : 4 à 6 h	Coeff : CAP 10 - BEP 6	Page 3/6

Académie de CLERMONT - FERRAND

Date :

Centre d'examen :

N° candidat :

FICHE DE TRAVAIL

Poste D

A l' aide des documents de votre véhicule complétez les informations suivantes.

Marque:

Immatriculation:

Date de 1° mise en circulation:

Date limite de la visite technique:

Date limite de la visite du contrôlographe:

Kilométrage compteur:

Référence du contrôlographe: (disque):

Indiquez la capacité des batteries de ce véhicule?

Pour effectuer la mise en charge lente de ces batteries, Indiquez l'intensité que vous allez afficher sur le chargeur?

BEP Conduite et Services dans le Transport Routier		Session 2003	
CAP Conduite Routière		Épreuve EP2 : Mise en oeuvre	
	Durée : 4 à 6 h	Coeff : CAP 10 - BEP 6	Page 4/6

GRILLE D'ÉVALUATION (poste D)

Document(s) à compléter par les examinateurs et à transmettre au jury.

Barème national indicatif									
Compétences évaluées	Évaluation								
	savoir-faire évalués (être capable de)	indicateurs d'évaluation	A/5	B/3	C/1	D	Notes proposées		
C 205 Établir un diagnostic	Identifier, localiser l'anomalie annoncée ou localiser la partie de structure en dysfonctionnement	Toutes les causes de dysfonctionnement sur les batteries sont indiquées.	Sans erreur		1 erreur	+ d'1 erreur	8		
		Le composant défaillant est identifié.							
C 3.08 Entretien le véhicule	Mettre en charge les batteries (puis les fixer sur le véhicule).	Utilisation rationnelle du chargeur.		Sans erreur	1 erreur	+ d'1 erreur	9		
		Branchement correct du chargeur sur batteries. (aucun court-circuit constaté)							
		Montage correct des batteries sur le véhicule.							
	Remplacement du feu AV cassé.	Echange rationnel du feu.		Sans erreur		+ d'1 erreur		9	
		Aucune vis de réglage n'est détériorée.		Sans erreur					
		Le réglage des feux est effectué correctement.		Sur les 2 feux					Sur 1 seul feu
	Compléter la fiche de travail..	Elle est complétée sans erreur ni oubli..		Sans erreur	1 erreur ou 1 oubli	+ d'1 erreur			3
	Respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur l'ensemble de l'intervention.	Aucun court-circuit n'est constaté.		Sans erreur		1 erreur			6
		Les batteries sont manipulées en toute sécurité. (port du tablier)		Sans erreur					

Note sur	/ 35
NOTE non arrondie	/ 7

BEP Conduite et Services dans le Transport Routier CAP Conduite Routière		Session 2003	
		Épreuve EP2 : Mise en oeuvre	
Durée : 4 à 6 h	Coeff : CAP 10 - BEP 6	Page 5/6	

